

RAPPORT FINAL

SIGNATURE Innovation



MRC de Montmagny

Santé durable

MISE EN CONTEXTE

DOMAINE D'INTERVENTION

La MRC de Montmagny souhaite développer la santé durable grâce à une innovation collaborative, transversale et ouverte, par tous et ensemble. Afin de guider ses actions, la MRC de Montmagny travaillera la « santé durable » de son territoire en s'inspirant du document Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants. On souhaite donc inclure tous les acteurs clés, dont les patients-familles, dans le développement, l'implantation et l'évaluation des impacts des innovations de cette approche afin de créer une synergie d'équipe autour d'un objectif commun, soit d'améliorer la santé de nos populations.



PRINCIPAUX OBJECTIFS

1

Permettre la pratique culturelle et sportive dans une perspective sociale pour les enfants en garderie, les étudiants du primaire et du secondaire, les familles, les personnes âgées, les immigrants et nouveaux arrivants (intégration)

2

Rendre accessibles les infrastructures à la population vivant à une distance de plus de 20 minutes de route

3

Améliorer les statistiques de santé de la population de la MRC

4

Améliorer la qualité de vie pour la population actuelle

5

Être attractif pour les futurs résidents

PRINCIPALES INITIATIVES

1

Construire et mettre à la disposition du milieu un complexe culturel et sportif innovant.
Le projet peut être consulté sur le site internet de la MRC

2

Mettre en place un système de transport permettant à la population du centre et du sud du territoire d'avoir accès au complexe culturel et sportif

3

Offrir des activités diverses visant à sensibiliser la population à l'importance d'être actif culturellement, sportivement et socialement afin de développer de saines habitudes de vie

4

Élaborer une campagne de promotion du territoire et de l'approche santé globale

5

Faire un ou des partenariats avec des groupes de recherches en santé durable pour mettre en place des actions et aussi des mesures en lien avec les saines habitudes de vie

MÉCANISMES DE **SUIVI** ET DE **MISE EN OEUVRE**

1

Comité des 6 partenaires du projet (7 pour le volet culturel) afin de construire le projet, planifier son opération et son accessibilité à la population. Ce comité sera élargi afin d'inclure un représentant du CISSS-CA

2

Mettre en place un écosystème visant à favoriser l'utilisation de l'infrastructure. Pour ce faire, mettre en place un comité formé de divers représentants en provenance des groupes suivants : garderie, écoles, groupes communautaires, groupes sportifs, bibliothèques, nouveaux arrivants, aînés, familles, école de musique, etc. Ce comité sera chargé de définir les activités à offrir à la population

3

Centre ou groupe de recherche en santé

AVIS D'INTÉRÊT

ACTIVITÉS DE CONSULTATION ORGANISÉES

La MRC de Montmagny a tenu des consultations avec des petits groupes (aussi appelés « focus group ») en décembre 2019 et janvier 2020 et elle a aussi tenu des consultations publiques en février 2020, sur le territoire de la MRC de Montmagny et de la MRC de L'Islet, afin de définir le projet de Complexe culturel et sportif en santé durable. Lors de ces diverses consultations, les citoyens, les organismes, les entreprises et autres représentants (groupes sportifs, groupes culturels, la santé, etc..), ont clairement exprimé l'importance d'avoir un lieu d'échanges, de rencontres, d'apprentissages, d'attentes afin de constituer un milieu de vie et non seulement un lieu de pratique. Celles-ci ont également permis d'amplement décrire les statistiques peu enviables au niveau de la santé de la population de la MRC dans le projet « Complexe culturel et sportif en santé globale » exprimant l'importance accordée par la population aux infrastructures culturelles et sportives recherchant une meilleure qualité de vie.



AVIS D'INTÉRÊT

GROUPES CONSULTÉS

- Citoyens
- Organismes
- Entreprises
- Intervenants et organismes sportifs
- Intervenants et organismes culturels
- Milieu scolaire
- Milieu de la santé
- Municipalités
- Aînés

RÉDACTION DU DEVIS ET SIGNATURE DE L'ENTENTE

La direction générale a effectué la rédaction.



MISE EN OEUVRE DE L'ENTENTE

Le projet **Signature Innovation en santé durable** de la MRC de Montmagny est un partenariat entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC de Montmagny, dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR), par lequel les parties conviennent de soutenir financièrement des initiatives structurantes qui contribueront à l'amélioration des statistiques en santé durable dans les 13 municipalités de la MRC de Montmagny.

Suite à la signature de l'entente, la MRC de Montmagny disposait donc d'un fonds de **1 409 388\$** pour mettre en œuvre sa Signature Innovation en santé durable, dont **1 127 510\$** provenait du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et **281 878\$** provenait des fonds propres de la MRC de Montmagny.

Pour appuyer la réalisation d'initiatives structurantes qui contribueront à l'amélioration des statistiques en santé durable comme prévu à l'Entente, les parties conviennent de mettre en place un plan d'action. Une copie de celui-ci est disponible sur le site de la MRC.

MISE EN OEUVRE DE L'ENTENTE

Les investissements par le biais de la Signature Innovation font suite à un appel à projets en continu mené auprès des organismes ciblés décrits ultérieurement.

L'analyse de données territoriales et populationnelles ainsi que le résultat de ces consultations ont permis de dégager cinq axes prioritaires pour le plan d'action en santé durable de la MRC de Montmagny, soit :

- Environnement et écosystèmes
- Santé et bien-être
- Sécurité alimentaire
- Éducation et jeunesse
- Activités physiques, culturelles et sociales

Considérant que la notion d'infrastructures de nature sportives, récréatives et culturelles a été discutée à diverses reprises dans les différents paliers de consultation, presque 1 répondant sur 2 considérait que la problématique afin d'être actif physiquement dans sa communauté reposait sur le manque d'infrastructures sportives. Ils soulignent qu'il est également important d'inclure un caractère innovant et complémentaire entre les diverses infrastructures. Afin que celles-ci deviennent des outils à la mise en œuvre de la santé durable dans la MRC de Montmagny, la MRC a lancé un appel à projets ciblé permettant de bonifier, d'améliorer et de développer les infrastructures de nature sportives, récréatives et culturelles dans ces 13 municipalités rurales avec un budget initial de 700 000\$.

PROJETS ADMISSIBLES

- Contribuent au développement durable de la MRC, notamment dans les secteurs suivants : éducation de qualité, bonne santé et bien-être, environnement et développement durable, énergie propre, industrie, innovation et infrastructure ;
- Privilégient des partenariats pour la réalisation des objectifs;
- Renforcent l'identité territoriale en matière de santé durable;
- Contribuent à l'amélioration des données socioéconomiques, sociodémographiques et en santé (taux d'obésité, de diabète, d'hypertension, de suicide, etc.);
- Favorisent la mise en œuvre d'actions qui pourrait également interpeler différents acteurs provenant des milieux municipaux, de la santé, institutionnel, communautaire ou des affaires;
- Facilitent l'attraction de nouveaux(elles) famille(s) et travailleurs(euses) sur le territoire.
- Pour la première année, les projets favorisant une adéquation et une volonté de synergie entre les milieux seront priorités.

TAUX D'AIDE

- Un montant maximum et/ou pourcentage de l'aide accordée est recommandé par le comité de gestion de la Signature Innovation et entériné par le conseil des maires ;
- Le montant maximum accordé à un projet est de **200 000 \$** hormis pour les entreprises privées où celui-ci pourrait s'élever jusqu'à **50 000 \$** ;
- Cependant, dans l'éventualité où des projets ayant une volonté de collaboration et synergie dans un pôle ou entre les pôles, le montant admissible pourrait être évalué selon les besoins et l'aspect structurant et porteur du projet ;
- L'aide financière de la Signature Innovation ne peut représenter plus de **80 %** des dépenses admissibles d'un projet pour la majorité des organismes admissibles, alors qu'il est de **50 %** pour les entreprises privées.
- L'aide gouvernementale provinciale et fédérale, incluant la Signature Innovation, ne peut dépasser plus de **80 %** du coût total des dépenses admissibles ;
- L'aide financière de la Signature Innovation est soumise aux règles des autres programmes de financement gouvernemental ;

CRITÈRES DE SÉLECTION

- L'aspect structurant du projet pour les municipalités de la MRC de Montmagny;
- Le lien avec les objectifs et le plan d'action de la Signature Innovation;
- Niveau de concertation;
- La structure financière du projet et sa viabilité de même que la confirmation des autres sources de financement;
- La qualification du promoteur, sa capacité à gérer le projet;
- L'aspect novateur du projet;
- L'impact à moyen et long terme du projet sur la communauté concernée et la pérennité du projet.

COMITÉ DIRECTEUR

RÉFLEXION SUR LA COMPOSITION

L'objectif était de composer un comité multisectoriel à l'image de la santé durable ainsi qu'à l'objectif 17 des Objectifs de développement durable (ODD) – Partenariats pour la réalisation des objectifs, celui-ci se positionne de façon transversale à tous les axes et objectifs visés par le plan d'action et guide donc l'importance d'un comité à valeur ajoutée en matière de partenariats diversifiés.



**ENTRE 3 ET 4
RENCONTRES PAR ANNÉE**

**ATTEINTE
DES
OBJECTIFS**

Comme mentionné précédemment, le comité étant multisectoriel, les membres ont adopté une approche professionnelle, mais surtout constructive pour l'atteinte des objectifs de l'entente.



L'ADOPTION DU CADRE DE GESTION A-T-ELLE FACILITÉ LE TRAVAIL DU COMITÉ DIRECTEUR?

En réalité, les membres du comité directeur ont peu utilisé le cadre de gestion, ils ont plutôt utilisé des outils, tels que la grille d'évaluation des projets et le plan d'action.

QUELS AUTRES ÉLÉMENTS AURAIENT PU ÊTRE MIS EN PLACE?

Une enveloppe financière aurait dû être conservée afin que les membres du comité directeur puissent réfléchir à des projets communs pour les 14 municipalités. Ça aurait permis de leur donner un rôle plus actif et motivant que simplement l'analyse de projets.



RÉALISATION DU PROJET

GRANDES ÉTAPES DU PROJET

- Consultations publiques
- Lancement du plan d'action
- Gestion en continu de l'appel à projets
- Développement des projets spécifiques

LES PROJETS ONT-ILS CHANGÉ EN COURS DE RÉALISATION?

Les délais s'allongeant pour la réalisation du complexe culturel et sportif, certains projets prévus au budget y étant associé, tels qu'un projet-pilote en transport ainsi qu'une halte-garderie, ont dû être réaffectés à un autre projet. Les sommes ont été réaffectées au projet de Dôme, projet tripartite entre le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, la Ville de Montmagny et la MRC de Montmagny.

RÉALISATION DU PROJET

COMMENT LES ÉLUS ONT-ILS DÉMONTRÉ LEUR LEADERSHIP?

Le financement des initiatives innovantes a été alloué par enveloppe partagée. Les municipalités devaient collaborer avec les villes voisines pour développer des projets distincts et complémentaires. De plus, elles devaient s'entendre sur les projets prioritaires. Cette méthode a nécessité la création d'un comité pour chaque pôle dans lequel les élus jouaient un rôle clé pour la priorisation des projets et le support des municipalités voisines dans le développement de ces projets. Ce leadership est bien implanté et tend à perdurer.

IMPLICATION ACTIVE DU COMITÉ DIRECTEUR

Les membres du comité directeur, grâce à leurs compétences diversifiées, ont établi des exigences pour certains projets dans le but d'en maximiser la valeur en matière de santé durable. Ils ont été très impliqués dans l'évaluation de ces projets, en gardant constamment à l'esprit les besoins de la communauté.

PROJETS RÉALISÉS

L'élan historique derrière le projet de Complexe culturel et sportif a été la bougie d'allumage pour le projet de santé durable de la MRC de Montmagny qui a fait l'unanimité auprès des partenaires. En 2024, l'annonce officielle des sommes octroyées a non seulement ravivé l'enthousiasme des partenaires, mais a également renforcé l'engagement de nos municipalités en tant que principales parties prenantes de cette démarche.

LA MRC A PARTICIPÉ À LA CONCRÉTISATION DES 23 PROJETS SUIVANTS:

- Signalisation de la piste de ski de fond (Berthier-sur-Mer)
- Réfection du terrain de baseball (Berthier-sur-Mer)
- Réfection du terrain de baseball (Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud)
- Construction d'une scène extérieure (Cap-Saint-Ignace)
- Construction d'un *pumptrack* (Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud)
- Achat d'un planétarium mobile pour la corporation Entre Ciel et Marée (Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud)
- Aénagement de sentiers plus résilients aux changements climatiques aux Sentiers de l'inconnu (Notre-Dame-du-Rosaire)
- Transformation de l'Héritage de (Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud)
- Réfection de la patinoire extérieure de St-Paul-de-Montminy;
- Série de 8 spectacles Les Labos du Rire;
- Implantation d'un tableau d'intelligence artificielle sur l'état de santé de la population : mesurons nos actions;
- Mutualisation des ressources en littératie dans les municipalités rurales;
- Un skate-park à l'École secondaire de St-Paul;
- Construction d'un *pumptrack* à St-Fabien-de-Panet;
- Construction d'un mur d'escalade de bloc extérieure à Ste-Lucie-de-Beauregard;
- Regroupement pour des cours de natation gratuits;
- Un module de jeux à Lac-Frontière;
- Un terrain de Deck-Hockey à St-Just-de-Bretenières;
- Une concentration golf à l'École secondaire Louis-Jacques-Casault;
- Des terrains de jeux intermunicipaux;
- Un terrain de jeux actifs à Ste-Apolline-de-Patton;
- Un terrain de pickleball à Ste-Apolline-de-Patton;
- Implication dans le projet Éducation écocitoyenne Montmagny-L'Islet.

EXISTE-T-IL DES ÉCARTS IMPORTANTS ENTRE LES PRÉVISIONS ET LES DÉPENSES FINALES?

Les écarts se retrouvent surtout en dehors de l'enveloppe projet. Tel que mentionné précédemment, des réaffectations ont dû être effectuées ayant un impact sur les dépenses finales. À titre d'exemple, le Complexe n'ayant pas été construit durant l'entente, les sommes réservées pour le transport et le projet de garderie ont dû être affectées à d'autres fins. De plus, certaines dépenses liées à des études imprévues, mais qui permettaient de faire avancer le projet de complexe, font partie des prévisions ayant modifiées les dépenses finales. Un seul projet engagé n'a pu être réalisé (dôme).

LES INITIATIVES FINANÇÉES ONT-ELLES PERMIS D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS LIÉS À L'ENTENTE?

Oui, les ressources ont permis non seulement d'accompagner, mais également de consolider la réalisation des projets financés dans le cadre de l'appel à projets permettant de développer l'écosystème ayant comme ultime objectif l'opérationnalisation de la santé durable sur leur territoire.

QUELLE ÉVALUATION FAITES-VOUS DE VOS RÉSULTATS?

Les principaux objectifs ont été plus qu'atteints, 26 projets ont permis d'augmenter la pratique sportive et culturelle sur l'entièreté du territoire, ceux-ci ont donc également assuré une accessibilité à des infrastructures diversifiées à la population vivant à une distance de plus de 20 minutes de route de la Ville de Montmagny. Ces projets ont nécessité un investissement de 950 000\$ du programme pour un investissement du milieu de plus de 3M\$. Ce qui conclue que notre signature innovation a permis de tripler la mise prévue pour l'atteinte de nos ambitions.

COMMENT CE VOLET A-T-IL AMÉLIORÉ L'IMAGE DE VOTRE MRC?

Notre signature innovation nous a, non seulement, permis de créer des milieux de vie plus résilients qui s'impliquent dans des réflexions permettant une meilleure conciliation des ressources humaines, financières et matérielles. Elle a également permis de créer une synergie importante au niveau local, mais également au niveau régional. Toutefois, la création d'un créneau permettant de créer une expertise et une réputation a été une réussite pour la MRC de Montmagny. En effet, la MRC de Montmagny a reçu plusieurs demandes de représentations en lien avec la santé durable :

- En 2021, une prise de parole au Bureau du gouverneur ;
- En 2021, gagnant du concours d'Espace Muni dans la catégorie Intelligence collective, invitation de la direction générale pour la remise de prix et une prise de parole;
- En 2022, panéliste au congrès de la FQM;
- En 2022, panéliste au congrès de Vivre en Ville;
- En 2024, présentation au congrès de l'Acfas à Ottawa;
- En 2025, panéliste au congrès d'Espace Muni.



MRC de Montmagny

Santé durable



**MRC de
Montmagny**



418 248-5985



montmagny.com